

ENCADRÉ 1 : Principes clés qui sous-tendent le présent rapport

Dès le départ, l'équipe d'auteurs a reconnu l'importance d'établir des principes clés pour orienter notre travail de manière efficace. Nous nous sommes posé des questions : quelles sont les valeurs qui guident notre réflexion et nos écrits sur les connaissances, l'expertise, la sagesse, les perspectives et les expériences autochtones en matière de changements climatiques? Quels sont les principes qui doivent guider l'élaboration et la communication de nos messages? Forts de nos diverses nations, langues et cultures en tant qu'Autochtones et tenant compte des enseignements de nos Aînés et gardiens du savoir, nous avons déterminé les principes communs présentés dans le tableau 1. Ceux-ci ont été continuellement réexaminés, afin d'orienter notre travail sur le fond et sur la méthode.

TABLEAU 1 : PRINCIPES CLÉS

Pouvoir d'action

En tant que Premières Nations, Inuit et Métis, nous avons un pouvoir d'action au sein de nos systèmes sociétaux et nous devons être en mesure d'exercer ce pouvoir en tant que leaders et participants à part égal au sein des systèmes dominants. Étant détenteurs de droits et de titres, nous jouons un rôle essentiel dans la recherche et la prise de décisions en matière de politiques liées aux changements climatiques. Nous détenons depuis toujours des connaissances et une expertise essentielles pour observer, comprendre et évaluer les changements climatiques et y réagir. Nous sommes à la pointe de la recherche, de la surveillance et de l'élaboration de démarches globales pour faire face aux changements climatiques, malgré le fait que nous en subissons les répercussions de manière disproportionnée.



Diversité

Nous honorons et recherchons toutes les occasions de clarifier et de célébrer la diversité des langues, des histoires, de la gouvernance, des genres et des cultures parmi les Premières Nations, les Inuit et les Métis vivant sur le territoire actuellement connues sous le nom de Canada.

Espoir et amour

En accord avec les connaissances et les lois autochtones, nous nous efforçons d'inculquer des messages d'espoir et d'amour pour honorer les enseignements qui nous incitent à choisir la vie et à puiser dans les forces de nos ancêtres pour soutenir la vie et les générations futures.



Connaissances autochtones et expérience vécue

Nous reconnaissons et honorons au même titre que la formation universitaire, les connaissances et l'expérience vécue de nos peuples, transmises au fil des millénaires. Nous recherchons toutes les occasions d'élever l'expertise, la sagesse et les systèmes de savoirs autochtones à un niveau égal à celui de la science occidentale. Cela comprend de reconnaître que nos langues autochtones sont porteuses de nos connaissances; nous saisissons donc toutes les occasions d'honorer, de préserver, de revitaliser et de promouvoir les langues autochtones.

Démarches dirigées par des Autochtones

Nous reconnaissons que les Premières Nations, les Inuit et les Métis sont des dirigeants engagés, des leaders et des innovateurs quant aux démarches de lutte contre les changements climatiques.



Séquelles de la colonisation et de la dépossession



La capacité des Premières Nations, des Inuit et des Métis à répondre aux crises urgentes doit être comprise dans le contexte des répercussions continues du colonialisme, de la dépossession des terres, des politiques d'assimilation, de diverses inégalités et d'un sous-financement chronique. Nous reconnaissons qu'il est essentiel de prendre des mesures audacieuses pour résoudre les problèmes de justice et d'équité pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Il est également essentiel de fournir les outils et le soutien nécessaires pour faire progresser la décolonisation et la décarbonisation.

Droit naturel

Nous donnons la priorité aux leçons tirées de notre droit naturel, qui nous apprend à rééquilibrer notre relation avec la Terre. Le droit naturel est un ensemble de lois qui proviennent directement du Créateur et des terres, enracinées dans nos diverses langues, histoires orales et cérémonies. Ces lois régissent nos interactions avec les terres, les eaux et nos autres —relations au-delà de l'humain.



Relations

Nous reconnaissons que les relations sont au cœur de nos systèmes et modes de vie. Alors que les approches technocratiques sont couramment utilisées dans la lutte contre les changements climatiques, nous comprenons que le véritable changement découle d'une réharmonisation des relations et des valeurs. Il est important de réharmoniser nos relations avec les terres, les eaux et la glace, avec nos relations au-delà de l'humain et entre nous. Cette réharmonisation comprend de passer de valeurs d'accumulation, de pénurie et de concurrence à des valeurs d'abondance, de coopération et de réciprocité.

Détenteurs de droits et questions relatives aux terres

Les Premières Nations, les Inuit et les Métis ont des droits et des responsabilités dans le contexte de leurs propres systèmes (p. ex., les lois autochtones, les régimes juridiques, les traditions juridiques, les coutumes). Il existe également des constellations complexes de droits exprimés dans les systèmes dominants, y compris les lois provinciales, territoriales, fédérales et internationales. Nous reconnaissons cette pluralité de lois, afin de veiller à ce que ces systèmes soient pris en compte de manière appropriée dans tout ce que nous faisons. Les droits des Premières Nations, des Inuit et des Métis sur les terres sont de plus en plus reconnus; ce qui confirme notre rôle de décideurs en matière de changements climatiques.



Autodétermination et gouvernance

Malgré leur diversité, les systèmes de gouvernance autochtones sont fondés sur des relations de longue date, basées sur le lieu, avec les terres, les eaux et la glace, ainsi qu'entre nous et avec nos relations au-delà de l'humain. Nous honorons ces relations et reconnaissons l'interconnexion entre nous et les terres, les eaux et la glace comme une seule entité. L'autodétermination est notre capacité à déterminer librement notre statut politique et à poursuivre notre développement économique, social et culturel.

Urgence

Nous reconnaissons que les impacts des changements climatiques aggravent les crises existantes et interdépendantes qui sont des facteurs des états d'urgence auxquels les Premières Nations, les Inuit et les Métis se heurtent quotidiennement. Ces crises sont très diverses, allant d'infrastructures physiques défaillantes – comme celles liées à l'eau potable et au logement – à la colonisation, à la marginalisation et au racisme persistants. Une action urgente et concrète, s'accompagnant de considérations à long terme, est nécessaire pour faire face à ces crises.



Valorisation de la jeunesse

Nous reconnaissons les contributions et les connaissances uniques que les jeunes autochtones apportent à la lutte contre les changements climatiques. Nous avons cherché des occasions de les faire participer de manière significative à la production de ce rapport.